



DÉBATS DU SÉNAT

2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE • VOLUME 149 • NUMÉRO 10

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

La recherche et le développement

Questions de

l'honorable Claudette Tardif

Le jeudi 31 octobre 2013

LE SÉNAT

Le jeudi 31 octobre 2013

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

L'honorable Claudette Tardif : Monsieur le leader, ce n'est pas facile d'être un scientifique à l'emploi du gouvernement fédéral de nos jours. C'est le message très clair que révèle un sondage mené auprès de ces scientifiques, commandé par l'Institut professionnel de la Fonction publique du Canada, afin de déterminer dans quelle mesure ils sont affectés par le musèlement et l'ingérence politique.

Voici quelques résultats troublants : 90 p. 100 des scientifiques en ce moment ne se sentent pas libres de parler de leurs travaux aux médias; 37 p. 100 d'entre eux affirment qu'on les a empêchés de répondre à des questions du public et des médias au cours des cinq dernières années; 86 p. 100 croient que, si leur ministère prenait une décision susceptible de nuire à la santé ou à l'environnement, et qu'ils décidaient de le dénoncer ou d'en parler ouvertement ils feraient face à des représailles ou à de la censure. Et le plus grave, c'est que près de 25 p. 100 des scientifiques affirment qu'on leur a demandé d'omettre de l'information ou de la modifier pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la science.

Comment les Canadiens peuvent-ils avoir confiance que leur gouvernement se préoccupe de leur santé et de leur sécurité si le gouvernement écarte systématiquement la science du processus décisionnel pour des raisons partisanses?

L'honorable Claude Carignan (leader du gouvernement) : L'honorable sénatrice sait que notre gouvernement a fait des investissements sans précédent en science et technologie, et que les ministres sont les principaux porte-parole des ministères du gouvernement. Les chercheurs, quant à eux, ainsi que les experts du gouvernement, sont toujours prêts à partager les résultats de leurs recherches avec les Canadiens et les Canadiennes.

La sénatrice Tardif : Plusieurs cas de scientifiques qui se disent muselés par le gouvernement ont été rapportés au cours des dernières années. Même la commissaire à l'information a lancé une enquête, plus tôt cette année, au sujet de ce problème sérieux. Les résultats nous démontrent que la situation est bien plus grave qu'on

ne l'avait imaginé. Les scientifiques fédéraux exercent leurs fonctions dans un véritable climat de peur.

Un répondant au sondage rapporte ce qui suit :

La haute direction s'attend à ce que les fonctionnaires se fassent accroire qu'ils sont là pour donner sans crainte des bons conseils aux décideurs. En réalité, exprimer la moindre réserve à propos d'un plan d'action déjà choisi peut se retourner brutalement contre vous.

Comment le gouvernement peut-il garantir aux Canadiens que ses décisions sont fondées sur de l'information fiable et complète, alors qu'un tel climat de peur règne au sein de la fonction publique?

Le sénateur Carignan : Sénatrice, je ne veux pas commenter des cas isolés, mais simplement vous réitérer que les chercheurs et experts du gouvernement sont toujours prêts à partager les résultats de leurs recherches avec les Canadiens et les Canadiennes.

[Traduction]

Le sénateur Mercer : Une fois l'autorisation obtenue du cabinet du premier ministre.

[Français]

La sénatrice Tardif : Je ne parlais pas de cas isolés, monsieur le leader. Plus de 4 000 scientifiques ont répondu à ce sondage, et 86 p. 100 ont indiqué qu'ils avaient peur, qu'ils ne pouvaient pas justifier l'information qu'on leur demandait et qu'ils se sentaient mal à l'aise de le faire.

Une voix : C'est scandaleux.

La sénatrice Tardif : Je crois en effet qu'il y a un climat de peur qui règne à l'intérieur et que c'est un problème sérieux.

Le sénateur Carignan : Quand je parlais de cas isolés, je parlais de la situation que vous aviez citée, de la personne qu'on ignore et qui a rempli un sondage anonyme, j'imagine.